

LE SUIVI-ÉVALUATION DES PROJETS EAU &
ASSAINISSEMENT EN TANT QUE FACTEUR DE
DÉVELOPPEMENT LOCAL EN MILIEU RURAL FRANCOPHONE

Le monde de la Francophonie



1. Initiative-Eau de la Francophonie (I-Eau)

Accompagner les pays membres de la Francophonie dans la Gestion intégrée des ressources en eaux à l'échelle locale et dans la perspective de l'atteinte des OMD

2. Programme francophone d'appui au développement local (PROFADEL/OIF)

Appropriation par les communautés de base d'une démarche de développement local

La démarche de l'OIF

- Permettre la construction des infrastructures et la mise en place des mécanismes de gestion ;
- Renforcer les capacités humaines, financières et techniques des autorités locales à la maîtrise d'ouvrage et à la gouvernance locale, dans un contexte de décentralisation.

La démarche de l'OIF

- Implication des acteurs locaux, régionaux et nationaux;
- Signature d'un accord-cadre avec l'État;
- Mise en œuvre conjointement avec un organisme relais;
- Mise à disposition d'un animateur professionnel, axé sur l'appui à la gouvernance locale;
- Mise à disposition d'une expertise technique;
- Rédaction de rapport mensuels;
- Visites régulières sur le terrain;
- Mis en place d'un Comité National de Veille et de Suivi;
- Etc.

Suivi-Évaluation:

- Améliorer le pilotage du projet ;
- Avoir une compréhension du projet qui soit partagée par tous les acteurs ;
- Rendre compte et communiquer ;
- Capitaliser et apprendre.



Latrines publiques, Katanga, Togo



Comité de gestion, Ndiognick, Sénégal

Le suivi évaluation permet surtout à l'autorité locale de mieux apprécier son **rôle de responsable du développement local**, issu des processus de décentralisation, et d'avoir les compétences nécessaires pour assumer ce rôle de façon **autonome et durable**.



Projet à Kalifabougou, Mali

Quelques limites:

- La gouvernance locale ;
- Le transfert de compétences techniques et administratives, en cas de renouvellement des principaux acteurs ;
- La capacité du projet à générer des revenus;
- Les rôles et responsabilités des services régionaux et nationaux ;
- La capacité d'adaptation aux changements climatiques ;
- etc.

Construction du filtre sable et gravier avec la population. Agou Nyogbo Agbétiko. Togo. Mars 2013



Bloc de latrines publiques. Katanga. Togo. Mars 2014



**Responsable du comité de gestion du point d'eau.
Kalifabougou. Mali. Mars 2014.**



Le suivi-évaluation des projets eau et assain., un enjeu de développement local

Décentralisation de la gestion de l'eau/l'assainissement +
Haute priorité accordée à l'accès à l'eau et à l'assainissement
en zones rurales =

La mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation des projets eau/assainissement peut être **une formidable opportunité et un puissant levier de développement local**, dans son ensemble.

On appelle les autorités locales à :

- Utiliser les projets eau/assainissement comme un levier pour le développement local;
- S'approprier entièrement la mise en œuvre du projet et sa gestion à long terme ;
- S'assurer de la mise en place d'une clé de répartition des bénéfices qui puissent être réinvestis dans la communauté ;
- Bien comprendre le rôle qui leur revient dans le cadre de la décentralisation, et chercher à renforcer leurs capacités en conséquence ;
- Assurer la transparence dans la gestion du projet et maintenir le dialogue avec les populations locales.

On appelle les bailleurs de fonds à :

- Concevoir leur intervention en tant que partenaire au développement, et non en tant que pourvoyeurs de fonds;
- À axer leur dispositif de suivi-évaluation non pas en tant qu'outil devant servir les strictes fins du projet, mais aussi et surtout en tant qu'outil de renforcement de la gouvernance locale et de la maîtrise d'ouvrage.



Visite terrain du projet de Kovié (Togo) par l'OIF et discussion avec l'animateur local sur la gestion des latrines publiques.

On appelle les populations locales à :

- S'approprier les projets et participer activement à toutes ses étapes ;
- Reconnaître le bailleur de fonds non pas comme un pourvoyeur de fonds, mais plutôt comme un partenaire de leur développement ;
- S'impliquer dans la vie communautaire de leur localité.

On appelle les États à :

- Ne pas concevoir l'amélioration de l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et l'atteinte des OMD comme la simple réalisation de puits, de forages et de latrines;
- S'impliquer activement dans les dispositifs de suivi-évaluation des projets mis en œuvre, et dupliquer les expériences et les bonnes pratiques à l'échelle nationale.
- Imposer un dispositif complet de suivi-évaluation aux bailleurs de fonds ;
- Suivre avec intérêt l'élaboration et l'adoption des nouveaux ODD et inscrire leurs programmes de développement dans cette dynamique.

Merci!

NICOLAS BIRON

Spécialiste de programmes | Initiative-Eau | PROFADEL-OIF

Organisation internationale de la Francophonie (OIF)

Bureau régional pour l'Afrique de l'Ouest (BRAO)

117, avenue de Sarakawa

BP 7223, Lomé (Togo)

T | (228) 2 221 63 50

F | (228) 2 221 81 16

@ | nicolas.biron@francophonie.org

www.francophonie.org, www.mediaterre.org